Numéro 160

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale des Dynamiques Sociales

WWW.MESRIDS.ORG
JUILLET - AOUT 2026
KINSHASA-R.D.C

M.E.S., n°160
Juillet - Août 2026

SOMMAIRE

- Jonathan Mfiri Kenshune, *Analyse de la perception des stratégies d'attractivité et de fidélisation des croyants des églises chrétiennes à Kinshasa*……1
- Marc Kobo Makolo, *Les conditions spécifiques à la responsabilité du transporteur aérien* 13
- Léon Engondo Makaba, *Formation des apprenants adultes dans les centres d'alphabétisation de la ville de Kinshasa* 21
- Deborah Mabiala Mvunda, Freddy Clever Lubala Kasumbi, Ange Mondo Ntimansiemi, *Déterminants d'accès à l'entrepreneuriat numérique par les jeunes universitaires de Kinshasa* 28
- Djuma Pili Babu, *La gestion de chambre comme stratégie politique* 37
- Paul Samangua Okitalange, *La gouvernance sécuritaire dans l'Est de la RDC face aux interventions régionales et internationales* 43
- Bénie Biselele Ntumba, *La responsabilité disciplinaire des commissaires aux comptes en droit positif congolais* 50
- Ally Kabongolo Lusamba, Augustin Cilengi Kandolo, *Informalité urbaine et gestion environnementale à Kinshasa : contraintes pour les politiques publiques* 60
- Eddy Ngomele Mayele, David Kutangila Mayoya, *La prédiction des transactions frauduleuses dans une plateforme mobile de vente d'espaces commerciaux virtuels : application du modèle Isolation Forest (2023-2026). Cas de Kinshasa/RDC* 66
- Leblanc Muyaka Wendo, *Analyse empirique du risque de crédit bancaire par l'approche de scoring : essai avec le cas de la Rawbank* 76
- Ange Matondo, Josué Ozowa Latem, *Les manifestations psychopathologiques liées à la séparation du téléphone portable chez les adolescents scolarisés : étude empirique en milieu scolaire* 84
- Israël Bongongo Atula, Esther Mboyo Engunda, Maria Mbombo Kakanda, *La géopolitique minérale en Afrique centrale et la sécurité : regard sur la RDC* 91
- Gertrude Mangaza Kangela, *De l'effectivité de la protection des droits de la veuve à l'épreuve des réalités sociales en RDC : cas de la tribu Lega* 98
- Jean-Jules Mboti Matolu, *Mythe de la conscience dans la gestion des déchets à Kinshasa : entre idéalisme moral et réalité institutionnelle* 104
- Thérèse Bilonda Lukusa, *La limitation irréalisée de la dot en RDC : entre normativité légale et résistance coutumière* 109
- Espérant Senemona Nakwafion, Hilaire Makindu Massamba Kaba, Xavier François Langi Sogena, *Processus d'acquisition des ressources et performance des PME dans la ville de Gemena*.....115
- Mimie Mpika Nsungi, *Immigration irrégulière en RDC : causes, conséquences et mécanismes de protection des étrangers* 123
- Aristote Mango Bepaly, *La responsabilité civile à l'épreuve de la protection du consommateur numérique en droit congolais* 129
- David Odia Mbuyi, *Déterminants de la croissance économique des pays en développement : approche panel de 2005 à 2017* 136
- Maria Mbombo Kakanda, Papy-Marcel Nyamabu Kabengele, Israël Bongongo Atula, *L'ANAPI et l'impact des investissements directs étrangers en République Démocratique du Congo : défis et opportunités* 143
- Pierre Dikete Koyamondja, *L'effectivité des droits fondamentaux face à l'analphabétisme et au déficit d'accès à l'information : entre fiction juridique et citoyenneté inaccomplie* 150

- Victor Kapoke Okito, *Le rôle des médias de la province du Sankuru face au recrutement des jeunes dans l'armée pendant la période de guerre à l'Est de la RDC*……156
- Austin Bongima Bolangi, *Infrastructures de transport et dynamique de la croissance endogène en République Démocratique du Congo : approche économétrique par le modèle à correction d'erreur* 165
- Mundonga Kimpembe C., Ngongo Kilongo F., Amina Lwikitcha B., Mutula Mudekere J., *Le développement intégral des chrétiens des Églises locales de la 8e CEPAC, axe Chahi dans la ville de Bukavu : une analyse critique pour la mission holistique de l'Église* 174
- Gudule Muzongo Mbo, Jocelyn Nappa Usatu, Guillain Komana Kota, Exaucé Bumbakini Kubemba, *Accès à la protection sociale et prise en charge institutionnelle des personnes du troisième âge à Kinshasa* 181
- Schekinah Mopiti Mikwa, Deborah Bowa Baike, *Gratuité de l'enseignement primaire et qualité de l'éducation dans la ville de Kinshasa : une analyse de la commune de Limete (2020-2025)* 191
- Faida Zahabu Mwangu, *Bilocalité conjugale et mobilité professionnelle à Lodja : analyse sociologique des stratégies de résilience familiale en contexte d'enclavement* 198
- Éric Mbutyabo Makati, *La responsabilité civile et environnementale des entreprises minières en droit congolais : quelles réparations pour les dommages écologiques ?* 204
- Willy Luanda Bautolinga, Jean-Pierre Kolokota Baelo, Félix Mbangala Bimbu, Jacques Djoli Iseng'Ekeli, Barthélemy Omeonga Tongomo, *La question épistémologique des thèses doctorales en sciences sociales en République Démocratique du Congo : fondements juridiques et enjeux de la participation des autorités coutumières à la protection des écosystèmes forestiers* 210
- Jean Roger Kayembe Kabeya, *Analyse juridique des guichets uniques congolais : cas de celui de la déclaration et paiement uniques de l'impôt et cotisations sur les rémunérations des travailleurs* 215
- Tommy Bakola Bolingo, *État des lieux de l'Agence nationale pour la promotion des investissements et du guichet unique face à la création d'entreprise en République Démocratique du Congo*……221
- Charles Kasereka Matsipa, Félicité Langwana Kiwani, Marthe Khake Kabuo, *Catastrophes naturelles et résilience communautaire : perception et stratégie d'adaptation des riverains de la rivière N'djili face aux inondations à Kinshasa* 229
- Jean-Paul Lumvutu Mandiangu, *De la problématique de la mise en œuvre mitigée par la République démocratique du Congo de ses engagements internationaux relatifs à la protection de sa biodiversité* 235
- Delphin Dieudo Shimuna, Socrate Ibutshi Musongo, Steve Kabasele Mukeba, *Communication gouvernementale et protection de l'environnement en République démocratique du Congo : analyse des politiques publiques, défis et perspectives* 251
- Jérôme Mungukende Pithua, *Intégration régionale et crise sécuritaire : regard sur l'adhésion de la RDC à la Communauté des États de l'Afrique de l'Est* 258
- Bénédicte Akukwi Stella, Aristide Manzusi Nketo, *L'entrepreneuriat féminin comme forme de participation citoyenne économique en République démocratique du Congo : rôle et influence des associations entrepreneuriales féminines dans les politiques publiques* 266
- Véronique Ndjeka Olele, Danny Kabongo Kandolo, *Modélisation des relations entre climat relationnel, bien-être et performance scolaire : proposition d'un dispositif méthodologique mixte en contexte scolaire congolais* 279
- Evariste Mbayabu Ntambwe, Danny Kabongo Kandolo, *Impact des outils pédagogiques locaux sur la compréhension des concepts mathématiques chez les élèves du primaire en milieu rural : cas de la Sous-division de Lodja 6 (RDC)* 285
- Carine Lomotsha, *Application du plan de prévision des matières selon l'approche par compétences en coupe-couture : cas du centre de Tshumbe* 291
- Brigitte Anibiloni Sungufue, Nestor Kombozi Waloimi, Augustin Avoci Pithua, Jean-Bosco Ndungo Walaya, *Inflation et taux de change en République démocratique du Congo de 1990 à 2022*…..298
- Jean Mbuyu Luyongola, Benjamin Makamba Mbalanda, *L'irrecevabilité du pourvoi en cassation : audit critique des arrêts de rejet liés au mandat, au délai et aux décisions préparatoires* 311
- Guy Mbau Gibanda, *Gouvernance universitaire et reddition des comptes : effets sur l'image institutionnelle des établissements publics d'enseignement supérieur à Kinshasa* 321

- Matthieu Tshilumba Kalenga, *L'impact de la digitalisation des procédures d'importation via la FERI sur la performance du commerce extérieur de la RDC* 330
- Angèle Ngoy Kasongo, Danny Kabongo Kandolo, *Influence des stratégies pédagogiques locales sur l'apprentissage de la lecture en milieu rural : cas des écoles primaires de la Sous-division Lubefu 2* 337
- Jean-Thomas Omalohembe Mumbola, Paul-René Lohata Tambwe Okitokosa, *Difficultés d'accès aux services de santé et d'éducation de base en milieu rural sankurois : analyse des inégalités et stratégies d'amélioration de 2019 à 2023* 346
- Stanis Kwete Minga, *Evolution des modes de passation des marchés publics en RDC : une évaluation statistique sur la période 2016-2021*.....351
- Blaise Nzuzi Kimini, *Publicité déguisée des produits présentés comme médicamenteux sur les réseaux sociaux : opportunité commerciale ou risque de sante publique ? Analyse de contenu des plateformes Facebook « SM Market – Herbal Spray »et WhatsApp « Santé pour Homme et Femme – FDA »*…….361
- Jean Eloho Omokoko Ovungu, Henock Kasimoto, Raoul Kienge-Kienge Intudi, *Construction symbolique d'altérité conflitogène intercommunautaire dans le Sankuru* 369
- Jean-Paul Liyongo Bompoko, *Audit des recettes tarifaires et mobilisation des ressources du trésor public en RD Congo : analyse empirique du Port de Matadi de 2021 à 2025*…….372
- Eugénie Dinkembi Dimbueni, *Le Mandombe face aux dynamiques contemporaines de préservation et de revalorisation de l'identité culturelle Kongo* 378
- Belvie Kabamba Kabeya, *Crise de l'effectivité du droit pénal face aux fautes de gestion financière des sociétés commerciales dans les marchés publics en RDC* 385
- Stella Dago Alino, *La grammaire du pouvoir répressif international : de la responsabilité pénale individuelle à la responsabilité du supérieur hiérarchique* 395
- Grace Pongo Ndjondo, *Le management des institutions confessionnelles pour le développement local : cas de l'Église kimbanguiste à Kinshasa* 401
- Marcelin Mukala Musiru, *Les paradoxes de la profession des journalistes en RDC : liberté proclamée, indépendance entravée ?* 409
- François Layinga Katete, *Crise sécuritaire de Mobodo dans l'espace Grand Bandundu et sa résolution par l'approche EXAUCLEP*.....416

AUDIT DES RECETTES TARIFAIRES ET MOBILISATION DES RESSOURCES DU TRESOR PUBLIC EN RD CONGO :

analyse empirique du Port de Matadi de 2021 à 2025

par

Jean-Paul LIYONGO BOMPOKO

Apprenant en D.E.S./D.E.A. en Sciences de gestion,
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Université de Kinshasa

Résumé

La mobilisation des recettes publiques demeure un enjeu majeur pour les États en développement, particulièrement en République démocratique du Congo où les recettes douanières constituent une source importante de financement du Trésor public. Cet article analyse l'efficacité de l'audit des recettes issues des barrières tarifaires au Port de Matadi entre 2021 et 2025. L'étude repose sur une approche analytique, descriptive et statistique, appuyée par les techniques documentaire et d'entretien, telles que retenues dans le mémoire de DEA. Les résultats montrent que le Port de Matadi a mobilisé 6 764,2 milliards CDF sur des prévisions cumulées de 7 771,9 milliards CDF, soit un déficit global de 1 007,7 milliards CDF. Les années 2021, 2022 et 2023 présentent des performances favorables, tandis que 2024 constitue une année de rupture marquée par une forte contre-performance. En 2025, une amélioration relative est observée, sans retour complet au niveau des assignations. La contribution moyenne du Port de Matadi aux recettes nationales de la DGDA s'établit à 43,2 %, confirmant son rôle stratégique dans la mobilisation des ressources publiques. L'article conclut à la nécessité de renforcer l'audit interne, la digitalisation des procédures douanières, la traçabilité des paiements et la lutte contre les pertes de recettes.

Mots-clés : *audit douanier, recettes tarifaires, DGDA, Port de Matadi, Trésor public, RDC, mobilisation des recettes.*

Abstract

Public revenue mobilization remains a major issue for developing countries, particularly in the Democratic Republic of Congo, where customs revenues represent an important source of Treasury financing. This article analyzes the effectiveness of the audit of tariff-based revenues at the Port of Matadi from 2021 to 2025. The study uses an analytical, descriptive and statistical approach, supported by documentary review and interviews. The findings show that the Port of Matadi mobilized CDF 6,764.2 billion against cumulative forecasts of CDF 7,771.9 billion, resulting in an overall deficit of CDF 1,007.7 billion. The years 2021, 2022 and 2023 recorded favorable performances, while 2024 marked a major decline. In 2025, a partial recovery was observed, although revenue collection remained below target. The average contribution of the Port of Matadi to national DGDA revenues reached 43.2%, confirming its strategic role in public revenue mobilization. The article recommends strengthening internal audit, customs digitalization, payment traceability and anti-fraud mechanisms.

Keywords : *customs audit, tariff revenues, DGDA, Port of Matadi, public treasury, DRC, revenue mobilization.*

INTRODUCTION

La mobilisation des recettes publiques constitue un levier essentiel du fonctionnement de l'État, du financement des politiques publiques et du soutien au développement économique. En République démocratique du Congo, cette question revêt une importance particulière en raison de l'ampleur des besoins liés aux infrastructures, aux services sociaux de base, à la sécurité économique et à l'autofinancement des dépenses publiques. Dans ce dispositif, la Direction générale des douanes et accises occupe une place centrale, car elle assure la perception des droits et taxes liés aux échanges internationaux.

Le Port de Matadi représente, dans ce contexte, un espace stratégique. Il constitue l'un des principaux points d'entrée et de sortie des marchandises en RDC et concentre une part importante des opérations de dédouanement. Dès lors, l'efficacité des mécanismes d'audit appliqués aux recettes tarifaires perçues dans ce port influence directement la qualité de la mobilisation des ressources du Trésor public. Le mémoire de base situe clairement la recherche dans cette problématique : comprendre comment l'audit des recettes issues des barrières tarifaires de la DGDA influence la mobilisation des ressources publiques à travers le cas du Port de Matadi.

L'intérêt scientifique de cette étude tient au fait qu'elle articule trois dimensions généralement traitées séparément : la performance douanière, l'audit des recettes et la contribution au Trésor public. L'article vise donc à transformer les résultats du mémoire en une lecture synthétique, analytique et publiable.

La question centrale de cette étude est la suivante : comment l'audit des recettes issues des barrières tarifaires de la DGDA influence-t-il la mobilisation des ressources du Trésor public en RDC à travers le Port de Matadi ? En effet, deux hypothèses guident l'analyse. La première suppose que les recettes issues des

barrières tarifaires contribuent positivement à la mobilisation des ressources publiques, particulièrement au niveau du Port de Matadi. La seconde soutient que l'amélioration de l'efficacité de l'audit douanier dépend de la modernisation des outils de contrôle, de la transparence administrative et de la digitalisation des procédures de dédouanement.

L'étude couvre la période 2021-2025 et porte sur le Port de Matadi, situé dans la province du Kongo Central. Elle mobilise les méthodes analytique, descriptive et statistique. La méthode analytique permet d'examiner les facteurs influençant l'efficacité de l'audit des recettes douanières ; la méthode descriptive sert à présenter le fonctionnement du système de perception ; la méthode statistique permet de traiter les prévisions, réalisations, écarts et taux d'exécution. Les techniques utilisées sont la technique documentaire et l'entretien, conformément à la démarche exposée dans le mémoire .

Les principaux indicateurs retenus sont :

- Contribution moyenne = Somme des contributions annuelles / Nombre d'années
- Écart = Réalisations – Prévisions
- Taux d'exécution = Réalisations / Prévisions × 100

Ces indicateurs permettent d'apprécier à la fois l'efficacité de la mobilisation, le niveau d'atteinte des assignations et le poids relatif du Port de Matadi dans les recettes nationales de la DGDA.

I. REVUE DE LITTERATURE

La littérature sur la mobilisation des recettes douanières en République démocratique du Congo met en évidence le rôle central de la Direction générale des douanes et accises dans l'alimentation du Trésor public. Les travaux consultés montrent que la performance douanière dépend non seulement du volume des échanges internationaux, mais aussi de la qualité des mécanismes de contrôle, de la transparence administrative et de l'efficacité de l'audit des recettes. Dans cette perspective, l'audit douanier apparaît comme un outil de sécurisation des recettes publiques, en particulier dans les espaces stratégiques de perception tels que le Port de Matadi.

Mutombo Kazadi et Kabongo Kaninda (2024), dans leur étude consacrée aux indicateurs d'efficacité des mesures répressives de lutte contre les fraudes douanières en RDC, montrent que le renforcement des scanners et la formation du personnel n'ont pas suffi à produire une augmentation significative des recettes issues des contentieux douaniers. Les auteurs soulignent que les amendes et pénalités sont restées inférieures aux prévisions dans certaines directions provinciales de la DGDA. Leur contribution est importante pour la présente étude, car elle montre que la lutte contre la fraude douanière ne peut être efficace sans un renforcement des audits financiers et opérationnels.

Dans le même ordre d'idées, Sulu Mukadi (2021) analyse les recettes prévisionnelles de la DGDA/Katanga et met en évidence les difficultés de l'administration douanière à atteindre les assignations fixées par l'État. L'auteure explique ces écarts par les exonérations fiscales, les fraudes et les dysfonctionnements administratifs. Elle conclut que l'amélioration des audits internes et externes peut contribuer à réduire les pertes financières et à accroître la contribution des régies financières au budget national. Cette analyse éclaire directement la problématique de la présente étude, centrée sur les écarts entre prévisions et réalisations des recettes tarifaires au Port de Matadi.

Kayiba (2020), pour sa part, examine la gestion des marchandises en transit et son incidence sur la mobilisation des recettes douanières. Il montre que les faiblesses dans la gestion du transit, les exonérations, la corruption, la fraude douanière et les interférences politiques contribuent fortement aux pertes de recettes. Son étude insiste sur la nécessité d'auditer les opérations de transit et de renforcer les systèmes automatisés de contrôle. Cette contribution est particulièrement pertinente pour le Port de Matadi, qui constitue un espace majeur de transit, d'importation et d'exportation en RDC.

Lushima Okito (2021) aborde la question sous l'angle de la performance des régies financières et de leur impact sur le budget de l'État. Son étude montre que la DGDA contribue effectivement au financement du budget public, mais que cette contribution demeure souvent inférieure aux objectifs assignés. L'auteur attribue cette contre-performance aux insuffisances des audits financiers et aux faiblesses des procédures de contrôle. Cette perspective permet de comprendre que la mobilisation des recettes tarifaires ne dépend pas uniquement de l'existence des droits et taxes, mais aussi de la capacité institutionnelle à les contrôler, les liquider et les recouvrer efficacement.

Mongane Espoir et al. (2022) élargissent l'analyse en étudiant la neutralité de la TVA dans la détermination des prix des biens importés en RDC. Ils montrent que les droits et taxes douaniers peuvent représenter une part importante du prix final des marchandises importées. Leur étude permet de situer les

recettes tarifaires dans une double perspective : d'une part, comme instrument de mobilisation des ressources publiques ; d'autre part, comme facteur influençant les coûts des biens importés. Les auteurs soulignent également que l'amélioration des audits douaniers et la réduction des pratiques frauduleuses peuvent contribuer à l'augmentation des recettes publiques.

D'autres travaux insistent davantage sur la gouvernance douanière et la transparence des finances publiques. Tshilombo Ndaya (2022) met en relation l'audit interne et la transparence dans les finances publiques en RDC, tandis qu'Ilunga Ngoy (2019) analyse le lien entre gestion des recettes douanières et développement économique. Ces contributions montrent que la mobilisation des recettes tarifaires ne relève pas seulement d'un enjeu technique, mais aussi d'un enjeu institutionnel lié à la gouvernance, à la redevabilité et à la capacité de l'État à sécuriser ses ressources.

Enfin, les études portant spécifiquement sur le Port de Matadi soulignent son importance stratégique dans l'économie douanière congolaise. Ngoma Banza (2020) analyse la performance des recettes douanières dans les ports maritimes de la RDC en prenant le cas du Port de Matadi, tandis que Mokoko Lufungula (2021) met en évidence les pertes de recettes liées à la fraude douanière dans ce même espace. Nsiala Mbenza (2022) insiste, quant à lui, sur l'efficacité des mécanismes de contrôle douanier au Port de Matadi. Ces travaux confirment que ce port constitue un point névralgique de la mobilisation des ressources du Trésor public.

Au regard de cette littérature, la présente étude se distingue par son orientation empirique centrée sur l'audit des recettes tarifaires au Port de Matadi sur la période 2021-2025. Alors que les recherches antérieures ont surtout analysé la fraude douanière, les prévisions budgétaires, la performance générale de la DGDA ou les effets de la fiscalité douanière sur les prix, cette étude articule directement trois dimensions : l'audit des recettes issues des barrières tarifaires, les écarts entre prévisions et réalisations, et la contribution effective du Port de Matadi à la mobilisation des ressources du Trésor public.

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La présente étude adopte une démarche empirique à dominante quantitative, complétée par une lecture qualitative des mécanismes institutionnels de contrôle douanier. Elle porte sur l'audit des recettes issues des barrières tarifaires au Port de Matadi et couvre la période allant de 2021 à 2025. Le choix de la période est dû au fait de la période marquante post-Covid qui correspond précisément à l'ère de la résilience, de la reconstruction et des grandes réformes structurelles post Covid-19.

En effet, comme nous le savons tous, en 2020, le monde a subi l'élimination du biais statistique de la crise de 2020 (une année blanche) pour le commerce mondial et à partir de 2021 on a observé un rebond économique et la reprise du trafic maritime. De ce fait, le port de Matadi étant le poumon d'approvisionnement de la partie Ouest de la RDC, a connu un effet de rattrapage spectaculaire à partir de 2021 avec un volume d'importation en forte croissance et ainsi de suite pour les deux ans qui les suivent.

Ainsi, le choix de cette période permet d'apprécier l'évolution récente des prévisions, des réalisations, des écarts et du niveau d'efficacité des dispositifs d'audit mis en œuvre dans la mobilisation des recettes douanières. Sur le plan spatial, l'étude est centrée sur le Port de Matadi, considéré comme l'un des principaux points d'entrée des marchandises et un centre stratégique de perception des recettes douanières en RDC.

Sur le plan méthodologique, trois méthodes ont été mobilisées. La méthode analytique a permis d'examiner les facteurs qui influencent l'efficacité de l'audit des recettes tarifaires, notamment les insuffisances du système de contrôle, les risques de pertes de recettes et les mécanismes de mobilisation des ressources du Trésor public. La méthode descriptive a servi à présenter le fonctionnement du dispositif de perception et de contrôle des recettes douanières au Port de Matadi, en mettant en évidence les procédures, les pratiques administratives et les réalités observées dans la gestion des recettes. Enfin, la méthode statistique a permis de traiter les données chiffrées relatives aux prévisions et aux réalisations des recettes douanières, afin de mesurer les écarts, les taux d'exécution et la contribution du Port de Matadi aux recettes nationales de la DGDA.

La collecte des données s'est appuyée principalement sur la technique documentaire et la technique d'entretien. La technique documentaire a consisté à exploiter les documents officiels et scientifiques relatifs à l'audit douanier, à la mobilisation des recettes publiques et à la gestion des recettes tarifaires. Elle a notamment porté sur les rapports de la Direction générale des douanes et accises, les textes légaux, les ouvrages spécialisés, les articles scientifiques, les travaux académiques antérieurs ainsi que les documents administratifs liés aux opérations douanières. La technique d'entretien a, quant à elle, permis de recueillir des informations auprès des agents douaniers, des responsables d'audit, des opérateurs économiques et des

gestionnaires du Port de Matadi, afin de mieux comprendre les pratiques concrètes de contrôle, les difficultés rencontrées dans la perception des recettes et l'incidence des mécanismes d'audit sur la mobilisation des ressources publiques.

Le traitement des données a reposé sur des indicateurs simples de performance financière. Les prévisions budgétaires ont été comparées aux réalisations effectives afin de dégager les écarts favorables ou défavorables. Le taux d'exécution a été calculé en rapportant les recettes réalisées aux recettes prévues. La contribution du Port de Matadi aux recettes nationales de la DGDA a également été appréciée afin de mesurer son poids relatif dans la mobilisation douanière nationale. Cette démarche a permis de vérifier les hypothèses de l'étude, notamment celle selon laquelle les recettes issues des barrières tarifaires contribuent positivement à la mobilisation des ressources du Trésor public, et celle qui considère que l'amélioration de l'audit douanier exige la modernisation des outils de contrôle, la transparence administrative et la digitalisation des procédures.

Ainsi, la démarche méthodologique retenue permet d'articuler l'analyse financière des performances douanières et l'analyse institutionnelle des mécanismes d'audit. Elle offre une lecture à la fois chiffrée et opérationnelle de la mobilisation des recettes tarifaires au Port de Matadi, en mettant en relation les résultats obtenus avec les contraintes de gouvernance, de contrôle et de sécurisation des ressources du Trésor public.

III. PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS

Les résultats de cette étude sont présentés autour de trois axes complémentaires. Le premier porte sur l'évolution des prévisions et des réalisations des recettes tarifaires du Port de Matadi entre 2021 et 2025, afin d'apprécier le niveau d'atteinte des assignations annuelles. Le deuxième axe analyse les écarts favorables ou défavorables observés au cours de la période, en mettant en évidence les années de performance et celles de contre-performance. Le troisième axe examine la contribution du Port de Matadi aux recettes nationales de la DGDA et, plus largement, à la mobilisation des ressources du Trésor public. Cette présentation permet de vérifier les hypothèses de l'étude et d'apprécier dans quelle mesure l'audit des recettes tarifaires constitue un levier de sécurisation, de transparence et d'amélioration de la performance douanière en RDC.

Tableau I. Performance des recettes du Port de Matadi de 2021 à 2025

Année	Prévisions en milliards CDF	Réalisations en milliards CDF	Écart	Décision	Taux d'exécution	Contribution aux recettes DGDA
2021	1 094,8	1 186,6	+91,8	Favorable	108,4 %	42 %
2022	945,3	989,9	+44,6	Favorable	104,7 %	45 %
2023	2 128,0	2 151,7	+23,7	Favorable	101,1 %	43 %
2024	2 327,8	1 264,0	-1 063,8	Défavorable	54,3 %	38 %
2025	1 276,0	1 172,0	-104,0	Défavorable	91,8 %	48 %
Total	**7 771,9**	**6 764,2**	**-1 007,7**	**Défavorable**	**87,0 %**	**216 %**
Moyenne	**1 554,4**	**1 352,8**	**-201,5**	**Défavorable**	**92,1 %**	**43,2 %**

Source : élaboré par nous-même à partir des données relatives à l'évaluation d'efficacité et de synthèse des indicateurs d'audit des recettes du Port de Matadi.

Les données montrent une trajectoire contrastée. De 2021 à 2023, le Port de Matadi dépasse systématiquement ses assignations. Cette période traduit une efficacité appréciable de la mobilisation des recettes tarifaires. En 2021, le taux d'exécution atteint 108,4 %, avec un excédent de 91,8 milliards CDF. En 2022, la performance demeure favorable, malgré un excédent plus faible. En 2023, les objectifs sont encore atteints, mais le dépassement devient marginal.

L'année 2024 constitue la principale rupture de la série. Les réalisations chutent à 1 264,0 milliards CDF contre 2 327,8 milliards CDF prévus, soit un déficit de 1 063,8 milliards CDF et un taux d'exécution de 54,3 %. Cette contre-performance absorbe les excédents cumulés des trois premières années et explique le déficit global observé sur l'ensemble de la période. En 2025, le taux d'exécution remonte à 91,8 %, mais les recettes restent inférieures aux prévisions.

Tableau II. Position du Port de Matadi dans la performance nationale de la DGDA

Année	*Réalisations Port de Matadi*	*Réalisations DGDA nationale*	*Contribution du Port à la DGDA*	*Réalisations globales de l'État*	*Contribution DGDA au budget de l'État*
2021	1 186,6	2 825,4	42 %	11 936,7	23,6 %
2022	989,9	4 565,9	45 %	16 023,9	28,4 %
2023	2 151,7	5 004,0	43 %	23 804,2	21,0 %
2024	1 264,0	5 755,0	38 %	35 513,9	16,2 %
2025	1 172,0	6 848,0	48 %	27 552,5	24,8 %

Source : élaboration à partir des données DGDA et des rapports annuels du Trésor public.

Ce tableau confirme que le Port de Matadi occupe une place structurelle dans la mobilisation nationale des recettes douanières. Sa contribution moyenne de 43,2 % aux recettes de la DGDA montre qu'il ne s'agit pas d'un simple poste douanier secondaire, mais d'un véritable centre stratégique de perception. Même en 2024, année de forte contre-performance, le port représente encore 38 % des recettes nationales de la DGDA. En 2025, sa contribution atteint 48 %, soit le niveau le plus élevé de la période.

Ce paradoxe est important : le Port de Matadi peut présenter un taux d'exécution inférieur aux prévisions tout en conservant un poids majeur dans les recettes douanières nationales. Autrement dit, sa performance doit être appréciée à deux niveaux : d'une part, sa capacité à atteindre les assignations qui lui sont fixées ; d'autre part, sa contribution relative à l'ensemble des recettes de la DGDA.

Tableau III. Vérification synthétique des hypothèses

Hypothèses	**Résultats observés**	**Appréciation**
H1 : les recettes tarifaires de la DGDA contribuent positivement à la mobilisation des ressources du Trésor public, particulièrement au Port de Matadi.	Le Port de Matadi mobilise 6 764,2 milliards CDF sur cinq ans et contribue en moyenne à 43,2 % des recettes nationales de la DGDA.	Hypothèse confirmée, mais avec nuance en raison du déficit global de 1 007,7 milliards CDF.
H2 : l'efficacité de l'audit douanier exige la modernisation des outils de contrôle, la transparence et la digitalisation des procédures.	Les écarts défavorables de 2024 et 2025 révèlent la nécessité de renforcer le contrôle, la traçabilité et le suivi des recettes.	Hypothèse confirmée.

En définitive, la présentation des résultats met en évidence une performance contrastée de la mobilisation des recettes tarifaires au Port de Matadi durant la période 2021-2025. Si les trois premières années traduisent une capacité appréciable de dépassement des assignations, les contre-performances enregistrées en 2024 et, dans une moindre mesure, en 2025 montrent que le dispositif de mobilisation demeure exposé à des fragilités structurelles.

Ces résultats confirment le rôle stratégique du Port de Matadi dans l'alimentation des recettes douanières nationales, tout en révélant la nécessité de renforcer les mécanismes d'audit, de contrôle et de suivi des écarts entre les prévisions et les réalisations. Ils ouvrent ainsi la voie à une discussion plus approfondie sur les facteurs explicatifs de ces variations et sur les mesures susceptibles d'améliorer durablement la contribution des recettes tarifaires au Trésor public.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats obtenus mettent en évidence une dynamique en deux temps. La première phase, couvrant les années 2021, 2022 et 2023, révèle une capacité réelle du Port de Matadi à dépasser les assignations budgétaires. Cette performance peut être interprétée comme le signe d'une reprise des échanges commerciaux, d'un accroissement des opérations de dédouanement et d'une relative efficacité des mécanismes de perception.

Cependant, la seconde phase, constituée par les années 2024 et 2025, montre les limites du système. L'année 2024 constitue le point critique de la période. L'écart négatif de 1 063,8 milliards CDF révèle une vulnérabilité importante du dispositif de mobilisation. Cette rupture suggère que la performance douanière ne dépend pas uniquement du volume des échanges, mais aussi de la robustesse des mécanismes d'audit, de contrôle, de suivi et de sécurisation des recettes.

La remontée observée en 2025 doit être interprétée avec prudence. Le taux d'exécution de 91,8 % traduit une amélioration par rapport à 2024, mais il demeure inférieur au seuil d'atteinte des objectifs. En revanche, la contribution du Port de Matadi à la DGDA atteint 48 %, ce qui confirme son poids stratégique. Cela signifie que le port reste central dans le système douanier national, même lorsque ses performances internes sont fragilisées.

Du point de vue de l'audit public, ces résultats soulignent l'importance d'un contrôle orienté non seulement vers la conformité administrative, mais aussi vers la performance. L'audit des recettes tarifaires ne doit pas se limiter à vérifier les opérations après encaissement. Il doit permettre d'anticiper les risques, d'identifier les points de fuite, de détecter les écarts significatifs et de proposer des corrections rapides. La contre-performance de 2024 montre qu'un système d'audit faiblement réactif peut laisser s'accumuler des pertes importantes avant que des mesures correctives ne produisent leurs effets.

L'étude confirme également que la digitalisation constitue un facteur déterminant. Lorsque les procédures demeurent fortement manuelles, les risques de sous-évaluation, de fausses déclarations, de retards administratifs et de pertes de traçabilité augmentent. À l'inverse, l'informatisation du dédouanement, le paiement électronique, la centralisation des données et le suivi automatisé des écarts peuvent améliorer la transparence et réduire les pertes de recettes.

CONCLUSION

Cet article avait pour objectif d'analyser l'efficacité de l'audit des recettes tarifaires dans la mobilisation des ressources du Trésor public en RDC à partir du cas du Port de Matadi entre 2021 et 2025. Les résultats montrent que ce port demeure un pilier de la mobilisation douanière nationale, avec une contribution moyenne de 43,2 % aux recettes de la DGDA. Toutefois, la performance globale de la période est fragilisée par un déficit cumulé de 1 007,7 milliards CDF, principalement imputable à la forte contre-performance de 2024.

La première hypothèse est donc confirmée avec nuance : les recettes tarifaires du Port de Matadi contribuent effectivement à la mobilisation des ressources publiques, mais cette contribution reste exposée à des fluctuations importantes. La seconde hypothèse est confirmée plus nettement : l'amélioration de l'efficacité de l'audit douanier exige la modernisation des outils de contrôle, la digitalisation des procédures, le renforcement de la transparence et la sécurisation des flux financiers.

Sur le plan pratique, l'étude recommande de renforcer l'audit interne de la DGDA, de moderniser les équipements de contrôle au Port de Matadi, d'accélérer la dématérialisation des procédures douanières, de mettre en place un système permanent de suivi-évaluation des écarts et d'intensifier la lutte contre la fraude, la sous-évaluation et les fausses déclarations. Ces mesures sont nécessaires pour transformer le potentiel fiscal du Port de Matadi en ressources effectivement mobilisées au profit du Trésor public.

BIBLIOGRAPHIE

- BANZA NGOY, F. (2023). « Liquidation douanière et performance des administrations fiscales en Afrique subsaharienne », *Journal of African Public Finance*, vol. 9, n°4.
- DGDA. (2023). *Rapport annuel sur les recettes douanières en République démocratique du Congo*. Kinshasa.
- DGDA. (2024). *Rapport sur la performance des recettes douanières*. Kinshasa.
- GRAWITZ, M. (2001). *Méthodes de recherche en sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- ILUNGA NGOY. (2019). « Gestion des recettes douanières et développement économique en RDC », *Revue des études économiques africaines*, vol. 7, n°2.
- KAYIBA, J. (2020). *La gestion des marchandises en transit et la mobilisation des recettes douanières : cas de la DGDA/Katanga de 2015 à 2018*. Travail de fin de cycle, Université de Lubumbashi.
- LUSHIMA OKITO, V. (2021). *Analyse de la performance des régies financières et son impact sur le budget de l'État : cas de la DGDA/Maniema de 2018 à 2020*. Revue des sciences économiques et financières, vol. 4, n°2.
- MOKOKO LUFUNGULA. (2021). *La fraude douanière et les pertes de recettes au Port de Matadi*. Revue de droit économique, vol. 10, n°3.
- MONGANE ESPOIR, C. et al. (2022). *Neutralité de la TVA dans la détermination des prix des biens importés en RDC*. Revue africaine de fiscalité et des finances publiques, vol. 3, n°1.

- MUTOMBO KAZADI, C. et KABONGO KANINDA, B. (2024). « Analyse des indicateurs d'efficacité des mesures répressives de la lutte contre les fraudes douanières en RD Congo par la Direction Générale des Douanes et Accises », *Mouvements et Enjeux Sociaux*, vol. 2, n°132.
- NGOMA BANZA. (2020). *Performance des recettes douanières dans les ports maritimes de la RDC : cas du Port de Matadi*. Revue des sciences économiques et de gestion, vol. 9, n°2.
- NSIALA MBENZA. (2022). *Efficacité des mécanismes de contrôle douanier au Port de Matadi*. Revue des finances publiques en Afrique centrale, vol. 6, n°2.
- SULU MUKADI, F. (2021). *Analyse des recettes prévisionnelles dans une régie financière : cas de la DGDA/Katanga*. Mémoire de licence en sciences économiques et de gestion, Université de Lubumbashi.
- TSHILOMBO NDAYA. (2022). « Audit interne et transparence dans les finances publiques en RDC », *Revue africaine de comptabilité et audit*, vol. 9, n°2.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reychler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSNB : 2790-3095 (impr.)
N° ISSNB : 2790-3109 (ligne)